FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 045 - Médium N

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit 50 045 - Médium N

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l´information

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	**Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)**
Téléphone	**+49 (0) 30-30686790**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 3; H226 Liquide et vapeurs inflammables.
STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

2.3 Autres dangers

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)
Contient anhydride phtalique. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

White spirit
Résin alkyde
résine acrylique

Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d´identification UE
Numéro de commerce international
Numéro d'enregistrement REACH
N° RTECS
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

3.2 Mélanges

Substance 1

naphta (petroleum), hydrotreated heavy: 25 - < 50 %
CAS: 64742-48-9
REACH: 01-2119457273-39-xxxx
Asp. Tox. 1; H304 / EUH066

Substance 2

naphta (petroleum), hydrotreated light: 10 - < 25 %
CAS: 64742-49-0
REACH: 01-2119471843-32-xxx
Aquatic Chronic 3; H412 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336 / EUH066

Substance 3

naphta (petroleum), hydrotreated heavy: 2,5 - < 5,0 %
CAS: 64742-48-9
REACH: 01-2119463258-33-xxx
Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336 / EUH066

Indications complémentaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une

irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d´extinction appropriés

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d´extinction déconseillés pour des raison de sécurité

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d´incendie

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant universel), puis les recueillir dans des récipients pour une élimination adéquate.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection contre l´incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conseils pour le stockage en commun
Classe de stockage
Indications diverses

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

DEU	WEL	100,000	mg/kg	-
DEU	WEL	600,000	mg/m³	-

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

DEU	WEL	600,000	mg/m³	-

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.
Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

Protection des mains

Matériau approprié:
Caoutchouc nitrile
Epaisseur du revêtement > 0,35 mm
Période de latence > 480 min Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de
Toutes les indications sont réalisées en coopértion avec la société MAPA GmbH - d'après la derective CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation citès dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE. Les informatrions sont fondrées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

Protection oculaire

Lunettes de protection

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d´hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	légèrement jaunâtre, limpide
Odeur	aromatique

	min	max
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point de fusion/point de congélation		
Point éclair/plage d´inflammabilité	35 °C	45 °C
Inflammabilité		
Température d´ignition		
Température d'auto-inflammabilité		
Limites d´explosibilité		
Indice de réfraction		
Coefficient de partage: n-octanol/eau		
Danger d´explosion		
Tension de vapeur		
Densité	0,87 g/ml	
Valeur pH		
Viscosité dynamique de		
Viscosité dynamique à		

Viscosité cinématique de	58 mm²/s	40 °C
Viscosité cinématique à	63 mm²/s	40 °C

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
10.2 Stabilité chimique
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
10.4 Conditions à éviter
10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,000	mg/kg	-
par inhalation	CL50	Rat	>	4900,000	mg/m³	(4h)
dermique	DL50	Lapin	>	5000,000	mg/kg	-

64742-49-0 naphta (petroleum), hydrotreated light

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	5000,000	mg/kg	-

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	5000,000	mg/kg	-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
En cas d'inhalation
Ingestion
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Tests toxicologiques

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

CL50	poissons	>	1000,000	mg/l	-
CL50	Algues	>	1000,000	mg/l	-

64742-49-0 naphta (petroleum), hydrotreated light

CL50	poissons	>	100,000	mg/l	(48h)
CL50	Daphnia magna (puce d'eau	>	100,000	mg/l	(96h)

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

CL50	poissons	>	1000,000	mg/l	(96h)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le milieu aquatique 2

Numéro de catalogue

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

Effets toxiques sur l´environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080111 080111* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Matieres apparentees aux peintures

IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 3

IMDG 3

IATA 3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG	No
Marine Pollutant - ADN	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID	F1
Classe de danger	30
Etiquette de danger ADR	3
Quantités limitées	5L
Conditionnement: Instructions	P001 - IBC03 - LP01 - R001
Conditionnement: Dispositions particulières	PP1
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé	MP19
Réservoirs mobiles: Instructions	T2
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières	TP1 - TP29
Codification réservoirs	LGBF
Restriction concernant les tunnels	D/E
Remarques	
EQ	E1
Dispositions particulières	163 - 367 - 650

Transport par voie fluviale

Etiquette de danger	
Quantités limitées	
Transport autorisé	
Equipement nécessaire	
Aération	
Remarques	
EQ	
Dispositions particulières	

Transport maritime

Numéro EmS	F-E, S-E
Dispositions particulières	163 - 223 - 367 - 955
Quantités limitées	5L
Conditionnement: Instructions	P001 - LP01
Conditionnement: Dispositions particulières	PP1
IBC: Instructions	IBC03
IBC: Réglementations	-
Instructions réservoirs IMO	-
Instructions réservoirs UN	T2
Instructions réservoirs Dispositions particulières	TP1 - TP29
Stowage and segregation	category A
Properties and observations	
Remarques	
EQ	E1

Transport aérien

Hazard	Flammable Liquid
Passenger	355 (60L)
Passenger LQ	Y344 (10L)
Cargo	366 (220L)

ERG	3L
Remarques	
EQ	
Special Provisioning	A192

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 2
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
~ 61 %
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations diverses

Les informatrions sont fondrées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indictions c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirés et les vérifier expérimentaux. Pour ces raison nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.
Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.